



LEGENDE

- La trame écologique comprend :
 - La réserve naturelle nationale de Chastreix-Sancy classée par décret n°2007-1091 du 13 Juillet 2007.
 - Les sites Natura 2000,
 - Les cours d'eau et leur zone de protection de 10 mètres de large.
 - Les zones humides,
 - les ZNIEFF de type I,
 - Les espaces de respiration définis par le Parc National des Volcans.

DEPARTEMENT DU PUY DE DOME
 commune du : **MONT-DORE** **8.1**

PLAN LOCAL D'URBANISME
TRAME ECOLOGIQUE
 1/10 000

*Ve pour rester annexé
 à la délibération du
 8 novembre 2017*

le Maire

- Prescription
 Délibération du conseil municipal
 du : 20 Septembre 2004

- Arrêt du projet
 Délibération du conseil municipal
 du : 27 Septembre 2016

- Approbation
 Délibération du conseil municipal
 du : 8 Novembre 2017

